

DOSSIER D'INSCRIPTION



Le dossier de la première inscription en Doctorat est constitué des pièces suivantes :

- 1- Charte de thèse signée et paraphée sur toutes les pages par le doctorant et le Directeur de thèse et visées par le Responsable de la structure de recherche d'accueil et le Directeur du Centre d'Etudes Doctorales en Sciences Humaines et Sociales,
- 2- Les documents du dossier d'inscription dûment remplis,
- 3- Les diplômes originaux (Master ou diplôme équivalent, Licence et Baccalauréat)
- 4- Des copies certifiées conforme des diplômes obtenus à partir du baccalauréat,
- 5- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale,
- 6- Curriculum vitae,
- 7- 6 photos d'identité et une photo numérique,
- 8- Extrait d'acte de naissance ou à défaut une fiche d'état civil,
- 9- Equivalence pour les diplômes autres que marocains,
- 10- Attestation d'assurance,